

Pour faire face à la dérèglementation du marché de l'électricité, EDF se réorganise à un rythme soutenu. Les dommages pour l'entreprise comme pour le personnel sont importants.

Les noms de nos entreprises changent au prix de millions d'euros : GDF Suez pour ENGIE, récemment ERDF pour ENEDIS.

Ces changements pourraient paraître anodins, mais de nouveaux acteurs entrent sur le marché, et ils ne sont pas soumis aux règles imposées aux entreprises issues d'EDF-GDF.

LA CONCURRENCE EST FAUSSÉE!

En pratique, seules les entreprises historiques appliquent la Loi NOME et le Statut national des IEG.

Vos élu(e)s FO Énergie et Mines ont interpellé les pouvoirs publics et la CRE, pour que la loi soit appliquée par tous. Mais leur silence en dit long...



FO Énergie et Mines a donc pris ses responsabilités en assignant Direct Energie.

C'est désormais devant le Tribunal de Grande Instance de Paris, que **FO entend stopper cette concurrence « librement faussée »**.

Le manque d'implication des employeurs sur ce sujet est significatif de leur volonté de retenir **une seule variable d'ajustement : LES SALAIRES**

AU MENU : SUPPRESSION D'EMPLOIS, EXTERNALISATION, FILIALISATION

La recherche d'économies s'impose à EDF, avec comme cible : le salarié statutaire. Les orientations stratégiques sont significatives : les perspectives de l'emploi à EDF n'ont jamais été aussi désastreuses.

Annonce de 4500 emplois supprimés d'ici 2018 à EDF SA. A minima, car ces chiffres ne tiennent pas compte des décisions à venir pour FESSENHEIM, la production thermique, la production hydraulique et l'évolution des parts de marchés.

Certaines activités sont aussi externalisées ou redistribuées à des acteurs dont les conventions collectives sont sans réel contenu.

Les salariés statutaires sont alors transférés bon gré mal gré dans d'autres activités, d'autres entreprises, parfois dans des filiales.

**4500
EMPLOIS
SUPPRIMÉS D'ICI 2018...
A MINIMA...**

La contribution demandée à l'ensemble du personnel est clairement déséquilibrée au regard de la faible compensation accordée par l'employeur, tant en termes de parcours professionnels que d'un juste retour financier des gains générés.

Vos élus(e)s FO Énergie et MINES agiront pour défendre notre modèle social.

Du 17 au 24 novembre 2016, voter FO Énergie et Mines, c'est s'engager pour :

- Le maintien des compétences statutaires.
- La mobilité inter-entreprises au Statut.
- La réappropriation des activités cœur de métier.